

CHARTRE DU LECTEUR

Après avoir pris connaissance du règlement intérieur de la Bibliothèque départementale de prêt de la Lozère, communiqué au verso de cette charte, l'utilisateur confirme être pleinement conscient de la nature et de la portée de ses droits et obligations.

Il s'engage à utiliser les collections et services de la Bibliothèque Départementale dans le strict respect des documents.

Il reconnaît avoir conscience du caractère personnel et incessible de la carte de lecteur et, notamment, de sa responsabilité propre sur les documents empruntés avec cette carte.

En cas de perte ou de dégradation, le lecteur devra remplacer le document (même édition, même collection) ou le rembourser.

En cas de refus de se conformer aux dispositions de ce règlement, il s'expose à se voir refuser l'accès à la bibliothèque et à ses différents services.

En cas de vol, de tentative de vol ou de détérioration de document ou de matériel de la bibliothèque, la bibliothèque se réserve la possibilité de saisir les voies de recours possibles.

Nom : **Prénom** :

Adresse :

Tél. : **e-mail** :

Mende le :

signature (précédée de la mention lu et approuvé)